

Dompierre

infos

MAGAZINE D'INFORMATION
DES DOMPIERROISES ET DES DOMPIERROIS

www.dompierre-sur-yon.fr

#164
octobre
novembre
2025

TOUR DE VENDÉE

52^e



11 SAMEDI OCTOBRE

Le 11 octobre, Dompierre-sur-Yon accueille l'arrivée du Tour de Vendée : un grand moment de sport et de convivialité ouvert à toutes et tous ! Dans ce dossier spécial À la une, retrouvez toutes les infos pratiques : horaires, parcours, animations, stationnement et des règles spécifiques.



Dompierre-sur-Yon a commémoré le 81^e anniversaire des parachutages d'armes et la constitution du Maquis R1 au Bois des Gâts

Samedi 30 août, une cérémonie commémorative s'est tenue au Bois des Gâts et du Maquis R1 à Dompierre-sur-Yon, à l'occasion du 81^e anniversaire des parachutages d'armes.

Élu.e.s, membres du Conseil Municipal des Enfants, l'associations Dompierre Patrimoine et l'UNC et habitant.e.s se sont rassemblés pour rendre hommage aux résistant.e.s qui ont marqué l'histoire locale. **Ce rendez-vous annuel s'inscrit dans une volonté de transmettre le devoir de mémoire aux jeunes générations.**

Un moment particulièrement fort de la cérémonie a été **l'annonce des insignes de chevalier de la Légion d'honneur à Léandre MARTINEAU, 100 ans, ancien maquisard.** Hospitalisé, il n'a pas pu assister à l'événement, mais l'émotion a été renforcée par l'appel téléphonique de son frère, Abel MARTINEAU, qui a tenu à saluer la mémoire collective et à rappeler le courage des résistants.

La municipalité remercie toutes celles et ceux qui ont participé à cette cérémonie de recueillement, qui permet de maintenir vivant le souvenir de ces instants de l'histoire et de ces hommes et femmes qui ont combattu pour la liberté.



Inauguration de la rue de la Motte

Mercredi 10 septembre, la commune a inauguré la rue et le chemin de la Motte, en présence des riverains et des riveraines, des élu.e.s et des acteurs du projet. **Cet aménagement marque une étape importante dans la volonté de sécuriser et d'apaiser la circulation au cœur du bourg.**

Entièrement requalifiée, la rue de la Motte offre désormais une voirie adaptée, un trafic mieux régulé et des espaces partagés favorisant la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons. Des places de stationnement ont été aménagées, ainsi qu'une écluse permettant de ralentir la vitesse des véhicules et de sécuriser les traversées.

Au-delà de ces améliorations immédiates, le projet s'inscrit dans une logique plus large de mobilité douce. En effet, la rue rénovée devient un axe structurant qui permet aux piétons, aux cyclistes et aux coureurs de relier facilement les villages de La Vergne et des Rochettes, mais aussi la zone économique de l'Eraudière et le Jardin d'Affaires. À terme, la liaison douce vers La Garlière viendra compléter ce maillage.

Avec ce projet, la commune poursuit son engagement pour un cadre de vie plus agréable, sécurisant les déplacements du quotidien et encourageant des modes de circulation durables.





François GILET, Maire de Dompierre-sur-Yon

M. le Maire répond à vos questions

Dompierrois.es : « Rue de la Margerie, la commune a installé des catadioptrés sur les passages piétons. C'est une bonne initiative qui montre que la sécurité est une priorité pour l'équipe municipale. Mais pourquoi ne pas en installer aussi devant la salle Magaud, rue de Bellevue ou à la Martinière ? »

François GILET : Merci pour votre remarque et pour votre vigilance au sujet des questions de sécurité. Tout d'abord, nous souhaitons remercier Mme Marie ETONNO, habitante de Dompierre, qui a été à l'origine de cette proposition. Son idée a été étudiée, chiffrée et rapidement mise en œuvre par la commune sur les passages piétons de la rue de la Margerie réaménagée. **Concernant les secteurs que vous mentionnez, la situation est un peu différente : la rue de Bellevue, la route de la Martinière ou encore la rue du Moulin, ne relèvent pas de la compétence communale mais du Département. Sur ces voiries, c'est l'Agence Routière Départementale qui définit et autorise les dispositifs de sécurité de manière uniforme sur l'ensemble du territoire vendéen.** Or, à ce jour, les catadioptrés ne font pas partie des dispositifs homologués pour les routes départementales. Cela signifie que la commune peut équiper les passages piétons situés sur ses propres voiries, mais ne peut pas le faire sur les routes départementales. Bien entendu, nous restons attentifs et poursuivons nos échanges avec le Département pour faire évoluer les pratiques si cela devenait possible. **En résumé, nous continuerons à équiper les voies communales chaque fois que cela est nécessaire et techniquement réalisable, afin de renforcer la sécurité des piétons, qui reste une priorité constante pour l'équipe municipale.**

Dompierrois.es : « Nous habitons depuis presque deux ans à Dompierre-sur-Yon et nous n'avons toujours pas de médecin traitant. Nous avons bien sûr contacté les médecins du Pôle Santé, mais ils ne prennent plus de nouveaux patients. Que fait la commune pour trouver un nouveau médecin ? »

François GILET : Vous n'êtes pas seuls à rencontrer cette difficulté. Environ 200 familles Dompierroises se tournent vers la mairie pour exprimer leur inquiétude face à la pénurie de médecins traitants. **La commune est pleinement consciente de cette situation et agit avec détermination, mais aussi avec méthode et discrétion, car l'installation d'un médecin est un processus long qui nécessite des discussions confidentielles.** Aujourd'hui, la municipalité travaille activement à l'arrivée d'un.e cinquième médecin sur le territoire. En parallèle, afin d'anticiper et de faciliter la prise en charge des patients lorsqu'une nouvelle installation sera confirmée, nous avons mis en place un registre à l'accueil de la mairie. **Les Dompierroises et les Dompierrois qui n'ont pas encore de médecin traitant peuvent s'y inscrire. Ce fichier sera ensuite transmis au cabinet médical pour prioriser l'accueil des patients dépourvus de suivi.** La santé est un enjeu essentiel et reste

une priorité pour l'équipe municipale. Nous continuons nos efforts pour rendre Dompierre attractif pour de nouveaux professionnels de santé, et nous tiendrons bien entendu les Dompierroises et les Dompierrois informés des évolutions.

Dompierrois.es : « J'habite à Dompierre-sur-Yon depuis 30 ans, je suis adhérente dans une association. Le soir, quand je sors de mon activité sportive après 21h30, le stationnement n'est plus éclairé. Franchement, cela fait bizarre ! Ne pourrait-on pas rallumer ? »

François GILET : Votre remarque est compréhensible et elle peut être partagée par d'autres habitant.e.s. La commune a en effet choisi de réduire l'amplitude horaire de l'éclairage public, comme beaucoup de communes en France. **Cette décision repose sur trois objectifs : réaliser des économies d'énergie, préserver la biodiversité nocturne et réduire la facture communale. Concrètement, cette mesure permet d'économiser chaque année 104 671 kWh, soit l'équivalent d'un an de chauffage électrique pour huit maisons de 100 m², et près de 17 900 € sur le budget communal.** Au-delà des finances, l'extinction nocturne diminue la pollution lumineuse : elle protège la faune, notamment les oiseaux migrateurs, améliore la qualité du sommeil humain et redonne la possibilité de profiter d'un ciel étoilé. **Ces efforts ouvrent d'ailleurs la perspective de candidater au label « Villes et Villages étoilés », avec l'appui du Conseil de Transition Écologique.** Cela dit, nous savons que des ajustements peuvent être nécessaires. Faut-il maintenir l'éclairage plus tard aux abords des équipements sportifs et associatifs ? Faut-il prolonger l'allumage les vendredis et samedis soirs ou réduire davantage le dimanche matin ? Ces questions sont actuellement étudiées par les services municipaux et les membres du Conseil de Transition Écologique afin de trouver le meilleur équilibre entre sécurité, confort d'usage et sobriété énergétique.

Sommaire

Vie locale.....	4
Suivi de projet d'aménagement.....	5
Dynamique Dompierroise.....	6
Événements.....	7
Dossier à la Une.....	8-9
Agenda Mairie & médiathèque.....	10
Vie municipale et citoyenne.....	11
L'été à Dompierre-sur-Yon.....	12
Rétrospective.....	13

Le conseil municipal lance une modification du PLU

Réuni le mardi 9 septembre 2025, le conseil municipal de Dompierre-sur-Yon a examiné l'**évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, approuvé initialement en octobre 2013 et désormais piloté par La Roche-sur-Yon Agglomération.

Celle-ci concerne plusieurs points techniques et opérationnels :

- La création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Centre » afin de penser globalement les projets en centralité et de protéger les façades historiques du vieux bourg de la commune,
- La mise en conformité du règlement de la zone UB (zone urbaine à vocation mixte : habitats, commerces, bureaux),
- L'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU du secteur Art Solo,
- L'ajustement de l'OAP dans le secteur du Séjour,
- L'ajustement de la règle des clôtures,
- La suppression de l'emplacement réservé n° 4 (projet de liaison entre la rue de la Motte et la rue de la Chapelle, finalement réalisée à un autre endroit),
- L'ajout d'une haie à préserver au niveau de la rue de la Chapelle.

Le conseil municipal a émis un **avis favorable pour le lancement de cette modification** et a sollicité La Roche-sur-Yon Agglomération pour en poursuivre la procédure.

Une enquête publique sera menée auprès des habitants du lundi 27 octobre au jeudi 13 novembre 2025.

Un commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie (salle des commissions au sous sol) aux dates suivantes :

- Lundi 27 octobre de 9h30 à 12h30
- Samedi 8 novembre de 10h à 12h
- Jeudi 17 novembre de 14h à 17h

Une nouvelle carte de la commune, fruit d'un travail collectif

La commune met à disposition des dompierroises et dompierrois une nouvelle carte de Dompierre-sur-Yon, conçue pour faciliter vos déplacements et balades à pied ou à vélo.

Ce projet a bénéficié du travail du Conseil des Sages, dont les membres, forts de leur connaissance approfondie de la commune, ont recensé chemins, routes, espaces verts et lieux importants. Leur implication, en collaboration avec les services municipaux, a permis d'élaborer une carte adaptée aux besoins des habitant.e.s.

La carte se compose de deux volets :

- Au recto, une vue d'ensemble de la commune,
- Au verso, un plan détaillé du centre-bourg avec commerces, services, rues et bâtiments.

Disponible principalement en version numérique, elle peut être téléchargée et consultée sur smartphone, tablette ou ordinateur, dans une démarche écoresponsable limitant les impressions. Quelques exemplaires papier sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Pour avoir accès à une meilleure qualité du fichier, pensez à enregistrer la carte avant vos sorties.

<https://www.dompierre-sur-yon.fr/carte-decouvrez-la-commune-autrement/>

Nous remercions chaleureusement le Conseil des Sages pour leur précieuse implication, qui permet d'offrir aux habitant.e.s un outil pratique et adapté à la vie locale.



Naissance :

- Klervie LAMBALLE – La Raffinière
- Félicie RIPOCHE – Grand Pré
- Isaac HATTON – Grand Pré
- Léonie MENANTEAU – Grand Pré
- Augustin MARTINEAU – La Garière
- Hugo BROCHOT – Grand Pré
- Abel GIRAUD – La Motte

- Soan CANTIN – Sainte Elise
- Neidan ELIOCE – La Motte

Mariage :

- Anthony RONDOT et SOARES DE PINHO Lilibetty – La Motte
- Jocelyn BANSARD et Gwendoline PROUTEAU – Grand Pré
- Yoann GAUVRIT et Raphaëlle GRELLIER – Sainte-Elise
- Jean-Daniel JEANNIN et Sabrina BERTHOMÉ – Sainte-Elise

Décès :

- Bernard BOULET
- Robert BERNARD
- Madeleine JAUNET née RABILLARD
- Serge MARTIN
- Auguste BERTHOMMÉ
- Jacqueline BOUANCHEAU
- Jeannine URBANEK



Cécile DREURE, 1^{ère} adjointe au Maire, en charge de l'aménagement, de l'environnement et de la transition écologique

Aménagement de la liaison douce Garlière : une réalisation en deux phases

La commune poursuit son engagement pour développer les liaisons douces et favoriser les déplacements doux, à pied ou à vélo en toute sécurité.



La liaison douce de la Garlière s'étendra du rond-point de la rue de la Chapelle, de la rue de la Motte et de la rue J. GILLAIZEAU jusqu'à la rue des Acacias pour la première tranche.

L'objectif à terme est de rejoindre le chemin rural n°7 (CR7), qui prolonge la liaison douce le long de la D100 en direction de la Vergne les Rochettes et de la zone d'activité du Jardin d'Affaires. Ce maillage permettra ainsi de faciliter les trajets doux entre différents villages, les zones économiques et le centre-bourg.

Cette liaison sera réalisée en matériau sable-chaulé, un choix qui garantit confort, durabilité et limite les effets d'îlots de chaleur, à l'image des aménagements précédents tels que la liaison douce Vergne-Rochettes ou encore celle vers le complexe sportif de la Braconnière.

Le coût de cette 1^{ère} tranche est de 193 057 € TTC.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de promouvoir des modes de déplacement doux et respectueux de l'environnement et sécurisés pour tout.e.s.



Prieuré : le chantier de construction de 12 logements et d'un commerce à l'arrière de la place du Prieuré démarre

Pour rappel, la commune avait pris en charge les travaux de démolition, soutenue par une subvention de l'État au titre du fonds friche à hauteur de 289 000 €. Cette étape avait été précédée d'un diagnostic archéologique, réalisé en janvier 2024, qui a conclu à l'absence de vestiges significatifs sur le site.

Le bailleur social vendéen Vendée Logement réalise la construction de 12 logements – répartis équitablement entre T2 et T3 – sur une surface de 725 m², ainsi qu'une cellule commerciale de 60 m². Celle-ci accueillera un salon de coiffure, déjà présent sur la commune permettant à cette artisanne de devenir propriétaire de ses locaux. Cette opération coûte 2,5 millions d'euros.

Les travaux de terrassements ont démarré fin août, suivi des travaux de maçonnerie début septembre. Une attention particulière est portée à l'intégration environnementale du projet, avec l'utilisation de matériaux durables et la valorisation des espaces verts.

Les travaux s'échelonneront sur la fin d'année 2025 et l'année 2026 avec une livraison prévisionnelle prévue pour le premier semestre 2027.





Cécile DREURE, 1^{ère} adjointe au Maire en charge de l'économie



Mickaël MALLARD, adjoint au Maire, en charge du commerce de proximité



MT Conception, un nouveau maître d'œuvre à Dompierre

Installé depuis un an à Dompierre-sur-Yon, Tom MINOZA a choisi de fonder MT Conception, son bureau de maîtrise d'œuvre. Après un parcours riche dans le bâtiment, du bac pro jusqu'à la licence professionnelle en thermique du bâtiment, il a travaillé plusieurs années pour ENGIE à Nantes, puis comme maître d'œuvre adjoint en Vendée. Ces expériences l'ont convaincu de lancer sa propre activité afin de mettre ses compétences au service des habitants, dans un esprit de proximité et de transparence.

Avec MT Conception, Tom accompagne ses clients de l'idée à la réalisation : étude et conception des plans, dépôt de permis, consultation des artisans et suivi de chantier. Il intervient aussi bien pour des constructions neuves que pour des extensions, rénovations ou réaménagements intérieurs. Entouré d'un réseau local d'artisans et de partenaires qualifiés, il met un point d'honneur à concevoir des projets sur mesure, en respectant le budget, les délais et les envies de chacun.

« Être maître d'œuvre, c'est transformer les rêves des clients en réalité », confie-t-il. Installé à la Berthelière, il souhaite contribuer à l'embellissement de la commune et offrir un service de proximité aux Dompierrois comme aux professionnels du secteur.

06 24 57 41 63 – contact.mtconception@gmail.com – www.mtconception.fr

Saperlipopettes arrive sur le marché de Dompierre

À partir de septembre, le marché de Dompierre accueillera une nouvelle venue pleine de créativité et de convictions : Angélique RENAUD, fondatrice de Saperlipopettes. Basée au Poiré-sur-Vie, elle sillonne le territoire avec Diguette, sa caravane vintage des années 70, transformée en véritable boutique itinérante dédiée à la revalorisation textile.

Chez Saperlipopettes, rien ne se perd : Angélique chine et propose des vêtements de seconde main, redonne vie à des pièces abîmées grâce à son service de réparation, et crée des vêtements et accessoires uniques à partir de tissus récupérés. Un projet qui mêle passion d'enfance pour la couture et volonté d'agir en faveur de l'environnement.

Sur le marché de Dompierre, chaque premier dimanche du mois, vous retrouverez ses collections colorées et écoresponsables. Plus qu'une simple offre de vêtements, Angélique souhaite ouvrir un espace d'échange et sensibiliser au réemploi, dans un esprit joyeux et accessible à tous.

07 86 28 20 59 – angelique@saperlipopettes.fr – saperlipopettes.fr



Un nouvel agent général d'assurance et conseiller patrimonial à Dompierre

Installé depuis l'été 2023 à Dompierre-sur-Yon, Robin ERARD a rejoint début 2025 les équipes du Conservateur à La Roche-sur-Yon en tant qu'agent général d'assurance et conseiller patrimonial. Diplômé de Grenoble École de Management, Robin a débuté sa carrière dans l'audit chez KPMG et PwC avant de s'orienter vers le contrôle de gestion, puis vers le courtage en prêts immobiliers, où il a dirigé plusieurs agences. Après près de dix ans dans ce domaine, il a souhaité donner une nouvelle orientation à son parcours professionnel.

Son métier consiste à établir un diagnostic complet de la situation de ses clients, particuliers comme dirigeants d'entreprises, et à mettre en place des stratégies adaptées : préparation de la retraite, diversification du patrimoine, protection des proches, ou encore accompagnement lors d'une cession d'activité. Son rôle est d'écouter, de conseiller et d'élaborer une stratégie qui a du sens pour ses clients et leurs projets. Dompierre a rapidement conquis sa famille : proximité avec La Roche et Nantes, dynamisme local, vie associative et accueil chaleureux des habitants.

Toujours disponible, Robin ERARD se déplace volontiers chez ses clients mais peut également recevoir sur rendez-vous.

06 72 65 44 48 – rerard@conservateur-conseil.fr – conservateur.fr



Cécile ANSAR, adjointe au Maire, en charge du dialogue citoyen et des solidarités



Michèle GÉRARD, déléguée aux personnes âgées et handicapées



Les grands rendez-vous à Dompierre-sur-Yon

Conférence sur le don d'organes

Mardi 14 octobre à 18h30, la salle du Conseil Municipal accueillera une soirée de sensibilisation au don d'organes. Animée par Francis CHARPENTREAU de l'association Transhépate Bretagne Ouest, avec la participation d'un médecin, d'une infirmière, de personnes greffées et de familles, cette table ronde vise à lever les tabous et à informer le public. Un temps d'échange suivra autour d'un verre de l'amitié.

Sur inscription : mairie@dompierre-sur-yon.fr
ou 02 51 07 59 08.

Octobre Rose : mobilisation locale

Dompierre-sur-Yon s'engage pleinement dans la campagne Octobre Rose avec :

- **Le samedi 4 octobre à 16h30**, un parcours solidaire de 5 km au jardin municipal Joséphine Baker, avec échauffement musical, course ou marche, suivi d'un apéritif convivial. Cette mobilisation est en partenariat avec la commune, la Ligue contre le Cancer et les associations Association Sports et Loisirs Dompierrois (ASLD), Dompierre Course Aventure, et Musique à Dompierre.
- **Durant tout le mois**, des cagnottes et collectes sont installées à la mairie et chez les commerçants du centre-bourg.
- **La remise officielle du chèque à la Ligue contre le Cancer** aura lieu vendredi 14 novembre à 19h, salle du conseil municipal, en présence des associations, des commerçants.e.s et de la Ligue, afin de remercier tous les donateurs et participants.



Marché de Noël : 12, 13 et 14 décembre

Le traditionnel marché de Noël investira le centre-bourg avec de nombreux stands marchands, des animations pour petits et grands, des concerts, sans oublier la venue du Père Noël. Bars et restauration sur place.

Pour découvrir le programme complet et vous inscrire comme bénévole, rendez-vous sur www.dompierre-sur-yon.fr

Dossier



Marietta RETAILLEAU, adjointe au Maire, en charge de la vie associative, des échanges nationaux et internationaux et à l'égalité



Patrick COUTAUD - délégué aux ressources humaines et aux pratiques sportives

Dompierre-sur-Yon accueille l'arrivée du Tour de Vendée le 11 octobre

Un événement d'envergure et une nouvelle page dans l'histoire sportive de la commune

Après avoir accueilli le départ du Tour de Vendée en 2018, Dompierre-sur-Yon s'apprête à vivre un nouveau moment fort : l'arrivée de la 52^{ème} édition de cette grande course cycliste professionnelle. Une journée placée sous le signe du sport, de la convivialité et du rassemblement.

Organisé par le comité d'organisation du Tour de Vendée et la commune, le Tour s'impose comme un rendez-vous incontournable du calendrier sportif régional.

Un programme rythmé et accessible à toutes et tous

- **Date de l'événement :** Samedi 11 octobre
- **Caravane publicitaire :** passage prévu vers 13h30
- **Parade de l'Association de Sports et Loisirs Dompierrois (ASLD) :** dans le centre bourg à 12h
- **Arrivée des coureurs :** premier passage à 15h30, arrivée finale estimée à 17h
- **2 sprints :** dans la rue des Châtaigniers « Jacques MARTIN » vers 15h40 et à la Frelandière « François BAILLY » vers 16h10
- **Podium protocolaire :** sur la zone d'arrivée, immédiatement après la course place de la Résistance et du Maquis R1
- **Emplacement des bars :** (voir carte ci-contre)
 - Le Bar'man en face de la place du Prieuré,
 - Le restaurant Le Commerce Place de la Résistance et du Maquis R1,
 - À l'intersection de la rue du Moulinet et de la rue de Bellevue (association CQFD),
 - À l'angle de la rue des Chênes et de la rue des Châtaigniers (association DSP),
 - Sur le parvis de l'église, devant l'entrée principale (association VSD),
 - À la mairie du côté du jardin municipal Joséphine Baker (association Vendée Ethiopie).
- **Emplacement du ravitaillement et de la zone de déchets :** sortie de Dompierre-sur-Yon direction Boulogne

- **Animations ouvertes à tous :** village d'arrivée, stands, bars, écran géant
- **Soirée musicale par l'ACAD :** de 19h à minuit place de la Résistance et du Maquis R1

Précautions sur le passage de la caravane :

- Le public est invité à se placer derrière les barrières ou dans les zones spectateurs balisées.
- Les enfants doivent rester sous la surveillance d'un adulte, en retrait de la chaussée.
- Il est interdit de courir vers les véhicules pour récupérer des objets.

Stationnement

La commune propose **3 parkings**, avec une signalétique pour rejoindre le centre bourg à pied. Le plan des parkings est visualisable en dernière page de ce Dompierre Infos.

Circulation

Pour avoir toutes les informations de circulation et de déviations, rendez-vous sur notre site internet.

www.dompierre-sur-yon.fr

Plus de détails et cartes des circuits disponibles via ce QR Code





Exposition de Paprika, du 2 septembre au 3 novembre. Artiste peintre dompieroise professionnelle depuis 2009, Paprika réalise ses tableaux sur toile et autres médiums. À travers ses toiles empreintes de douceur et de bien-être, Paprika nous invite à une promenade sensible entre bords de mer et campagnes inspirantes. Chaque tableau est une respiration, un instant suspendu, né d'une émotion vraie.

(RE)mise en mouvement. (Re)découvrez le plaisir de bouger avec le programme Sport Santé de l'UFOLEP. Des séances adaptées à toutes et tous pour améliorer souplesse, coordination, équilibre, respiration ou encore renforcement musculaire le tout dans une ambiance conviviale. Tous les vendredis matin à la salle des Hirondelles. 50 € pour le 1er trimestre, 40 € pour les suivants, 120 € pour le programme annuel. Renseignements : UFOLEP Vendée au 07 71 06 57 24 ou à la mairie 02 51 07 59 08 Document d'inscription disponible en mairie ou auprès du pôle santé de la Margerie avec l'infirmière Asalée 07 67 49 24 43.



Formation gestes & citoyenneté - seniors. L'UFOLEP propose une formation aux gestes qui sauvent et aux postures du quotidien, destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus sur deux demi-journées. Mardi 7 octobre de 14h30 à 16h30 à la Salle du Conseil et Mardi 14 octobre de 9h30 à 11h30 à la Salle du Conseil – Mairie. 4 € par personne et sur inscription : En mairie, par téléphone au 02 51 07 59 08, par courriel mairie@dompierre-sur-yon.fr ou via le coupon d'inscription.

Ateliers numériques. Participez aux ateliers numériques organisés à l'Espace Jeunes « Rosa Parks » de 10h à 12h, pour améliorer vos compétences digitales ! Voici les dates et thèmes des prochaines sessions :

- 1 octobre : Optimiser et nettoyer son PC simplement
- 9 octobre : Lire un code QR
- 17 octobre : Plongée dans l'univers des réseaux sociaux
- 22 octobre : Facebook 1/2
- 31 octobre : Facebook 2/2

Commémoration du 11 novembre. La cérémonie officielle se tiendra lundi 11 novembre à 11h30 aux monument aux morts pour la France à Dompierre-sur-Yon, en partenariat avec la commune de La Ferrière et les associations UNC. Ce moment solennel rendra hommage aux anciens combattants et à la paix, avec dépôt de gerbes et discours.

Exposition / Jeux – Autopsie d'un polar « Qui a refroidi Lemaure ? ». Du 22 octobre au 26 novembre à la médiathèque. Prêté par la Bibliothèque Départementale de la Vendée. Plongez dans une enquête façon escape game : 8 roll-up à explorer avec casque audio et tablette pour découvrir s'il s'agit d'un suicide, d'un coupable, ou d'un mystère plus complexe... Enquête à mener en autonomie, accessible dès 10 ans. Durée : 45 minutes – pendant les horaires d'ouverture. Lancement lors du festival Des Clics et des Livres.



Festival Des Clics et des Livres. Samedi 25 octobre de 10h à 18h à la Salle Magaud – Gratuit. Un festival mêlant livre et numérique pour toute la famille autour du thème « T'es qui toi ? ». Ateliers créatifs et numériques (robotique, stop motion, réalité virtuelle...), animations citoyennes et environnementales, espace ado, coin lecture et librairie. Spectacles petite enfance dès 6 mois en matinée, spectacle tout public en fin de journée. Invitées : l'illustratrice Aude Marie et l'autrice Amaya Renaudin (Éditions Athizes).

Prix des lecteurs. Samedi 15 novembre à la médiathèque. Résultats des votes. Spectacle (famille) musical. Déroulé : 15h : lectures et annonce du lauréat, 16h30 : spectacle conte musical.



Soirée jeux au « Commerce ». Nouveauté de cette rentrée, Espace Yon s'associe au café-restaurant « le Commerce » pour animer une soirée jeux le 1er vendredi de chaque mois. Premier RDV le vendredi 3 octobre de 19h à 22h. Entrée libre, consommation d'une boisson obligatoire. Café-Restaurant « Le Commerce » – Place de la Résistance – Dompierre-sur-Yon. Plus d'info auprès de Frédéric : contact@espaceyon.fr ou 06 42 38 79 62.

Tribune Dompierre Avenir 2020

La démocratie locale, c'est comme le reste, plus on en parle, moins on la fait. La tribune de la majorité municipale parue dans le dernier Dompierre Infos hors série, nous donne un exemple parfait de cet adage : une accumulation de slogans creux et pompeux tels que « nous avons fait grandir l'écologie dans chaque recoin de l'action municipale ». Nous aurions préféré pour notre part « que le nettoyage soit fait dans chaque recoin de l'espace public ». C'est moins poétique, mais c'est plus concret et proche des attentes des Dompierrois. Dans cette même tribune, le groupe majoritaire se targue d'avoir amélioré la démocratie locale, notamment en mettant en place des instances consultatives ou la parole des dompierrois serait écoutée. Des mots, toujours des mots, tels la transformation « linguistique » des vœux du Maire en « Assemblée citoyenne Dompierroise », une assemblée où on ne débat pas mais on regarde le show du Maire et de sa première adjointe. Nous ne disons pas que ce moment n'est pas apprécié, c'est un moment festif, mais il ne permet pas de donner la parole aux Dompierrois sur les grands projets municipaux. Les différentes instances invoquées par la majorité (sages, transition écologique et récemment accessibilité et fleurissement) ne sont que des faire valoir de décisions mineures. De même, les commissions municipales au sein desquelles l'opposition est sous-représentée (1 sur 6) ne participent pas à l'élaboration des projets mais en sont seulement informées quelques jours avant que le conseil municipal en délibère. En matière de comité de pilotage des grands projets (équipements publics, aménagement du territoire, logement), la minorité municipale en est systématiquement écartée alors que nous représentons 44% des électeurs. Dernier et récent exemple des largesses que prend la majorité avec la démocratie locale, la modification du PLU votée par la majorité lors du conseil municipal du 9 Septembre dernier. Cette modification du PLU permet notamment de geler l'aménagement de parcelles stratégiques de l'hyper centre sous prétexte de protéger un patrimoine jugé historique. Par qui ? Ce projet qui bloque pour longtemps l'aménagement du bourg n'était pas dans le programme électoral de la majorité en 2020. Il a été décidé sans aucune consultation. Le faire passer à la hussarde, 6 mois avant les prochaines élections relève du déni de démocratie.

Recensement de la population 2026 : une démarche essentielle pour la commune



La commune de Dompierre-sur-Yon participera au recensement national de la population du 16 janvier au 15 février selon le calendrier établi par l'INSEE. Cette opération, organisée tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, permet de mieux connaître la population et ses caractéristiques.

Pourquoi un recensement ?

Le recensement permet d'ajuster l'action publique locale aux besoins réels des habitants. Il sert notamment à :

- Déterminer la participation financière de l'État au budget communal,
- Prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, infrastructures, transports, etc.),
- Alimenter les données de l'INSEE utiles aux études et décisions publiques.

Comment cela se passe-t-il ?

Le recensement est réalisé par des agents recenseurs recrutés par la commune, qui remettront aux foyers dompierois un document nécessaire pour répondre à l'enquête. Les réponses pourront être transmises en ligne ou au format papier.

Les agents recenseurs seront identifiables grâce à une carte officielle. Ils sont formés et tenus à la confidentialité. Les données collectées ne servent qu'à des fins statistiques.

La commune recrute

Pour assurer le bon déroulement de cette mission, la commune recherche plusieurs agents recenseurs. Cette activité temporaire, encadrée par une formation de l'INSEE, nécessite de la disponibilité en journée et en soirée, ainsi qu'un bon contact avec le public, de la rigueur et de la discrétion. Les personnes intéressées peuvent adresser leur lettre de motivation et leur CV à la mairie :

- **Par courrier** : Mairie de Dompierre-sur-Yon – 20 rue du Vieux Bourg – 85170 Dompierre-sur-Yon
- **Ou par mail** à : mairie@dompierre-sur-yon.fr

Pour en savoir plus sur cette opération : www.le-recensement-et-moi.fr

Vérifiez votre inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections municipales les dimanches 15 et 22 mars 2026, assurez-vous d'être bien inscrit sur les listes électorales de Dompierre-sur-Yon. La vérification ou l'inscription peut se faire à tout moment sur www.service-public.fr ou directement en mairie. Les jeunes de 16 ans sont automatiquement inscrits dès leur recensement citoyen.

En cas de doute, d'erreur (adresse, nom) ou si vous n'avez pas reçu votre carte électorale, contactez la mairie au 02 51 07 59 08 ou par mail à mairie@dompierre-sur-yon.fr.

Tribune En Avant Dompierre !

Dompierre-sur-Yon se construit chaque jour grâce à l'engagement collectif, à la fois des élu.es, des agents municipaux, des entreprises, des associations et de l'ensemble des habitantes et habitants. Cet automne, les réalisations concrètes montrent le chemin parcouru : améliorer la sécurité des déplacements, rendre notre centre-bourg plus attractif, soutenir les associations et préparer l'avenir par une transition douce vers des modes de vie plus respectueux de l'environnement. La requalification de la rue de la Motte et la création progressive des liaisons douces vers la Garlière illustrent cette ambition. Ces aménagements facilitent les trajets quotidiens, sécurisent les piétons, les cyclistes, les enfants, et offrent des alternatives pratiques à la voiture. En reliant entre eux quartiers, écoles et zones d'activité, ils encouragent les mobilités actives, réduisent les nuisances et contribuent à un cadre de vie plus serein et plus agréable. Le projet du Prieuré, conduit en partenariat avec Vendée Logement, incarne également cette vision d'avenir. Il prévoit la construction de douze logements locatifs sociaux et d'un commerce de proximité. Ce choix n'est pas anodin : il répond à une demande forte de logements accessibles, favorise la mixité sociale, soutient la vitalité économique du centre-bourg et préserve un équilibre harmonieux entre habitat et services. Nous veillons à ce que chaque réalisation s'intègre au paysage urbain, dans le respect de notre patrimoine et de l'environnement. Au-delà des projets, nous accordons une place centrale au dialogue citoyen. Réunions de quartier, conseils consultatifs, Conseil des Sages ou Conseil Municipal des Enfants : autant d'espaces où la parole des Dompierroises et des Dompierrois nourrit les décisions municipales. La démocratie locale se pratique au quotidien, dans la transparence, la proximité et la recherche d'un consensus utile à toutes et tous. Enfin, Dompierre continue de rayonner grâce à sa vie associative et culturelle. L'accueil du Tour de Vendée, les mobilisations solidaires comme Octobre Rose, le dynamisme des festivals, les rendez-vous sportifs et intergénérationnels témoignent d'une commune animée, ouverte et conviviale. Ces moments de rassemblement renforcent notre identité collective et créent du lien social. Nous invitons chacune et chacun d'entre vous à participer à ces initiatives, à partager vos idées, à consulter les informations sur le site communal et à rester acteurs de la vie locale.

Groupe - En Avant Dompierre !



Marietta RETAILLEAU, adjointe au Maire, en charge de la vie associative, des échanges nationaux et internationaux et à l'égalité

Comme chaque année, les associations dompierroises ont animé notre été avec des rendez-vous conviviaux, sportifs et festifs : repas partagés, randonnées, animations de plein air, concours, spectacles, jeux, cinéma, et bien plus encore.

Mai - Juin



Concours de pétanque
Dompierre Sport Pétanque



After Work - CQFD (Ceux Qui Fêtent Dompierre)

Juillet - août



Ciné plein Air - Une vidéo retour en images est disponible sur notre page YouTube ! @mairiededompierre-sur-yon85



Vents d'été - Espac'Yon - 13 animations estivales



Septembre



Dom'pied Roise - Dompierre Course Aventure



Rando gourmande
Association dompiéroise de pêche & Association de chasse de Dompierre

Dompierre-sur-Yon en images

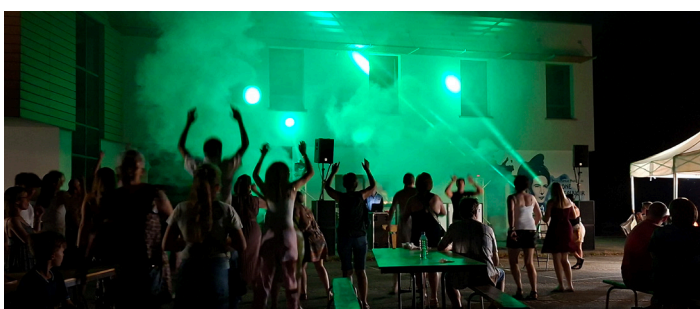
une sélection de temps forts pour la commune



FÊTE DE LA MUSIQUE

21 juin 2025

Le centre-bourg s'est transformé en scène à ciel ouvert pour accueillir la Fête de la Musique. Sous le soleil, plus de 12 groupes se sont succédé sur 4 scènes, offrant une ambiance festive et éclectique. Merci aux artistes, associations, commerçant.e.s et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement populaire et musical qui a annoncé l'été.

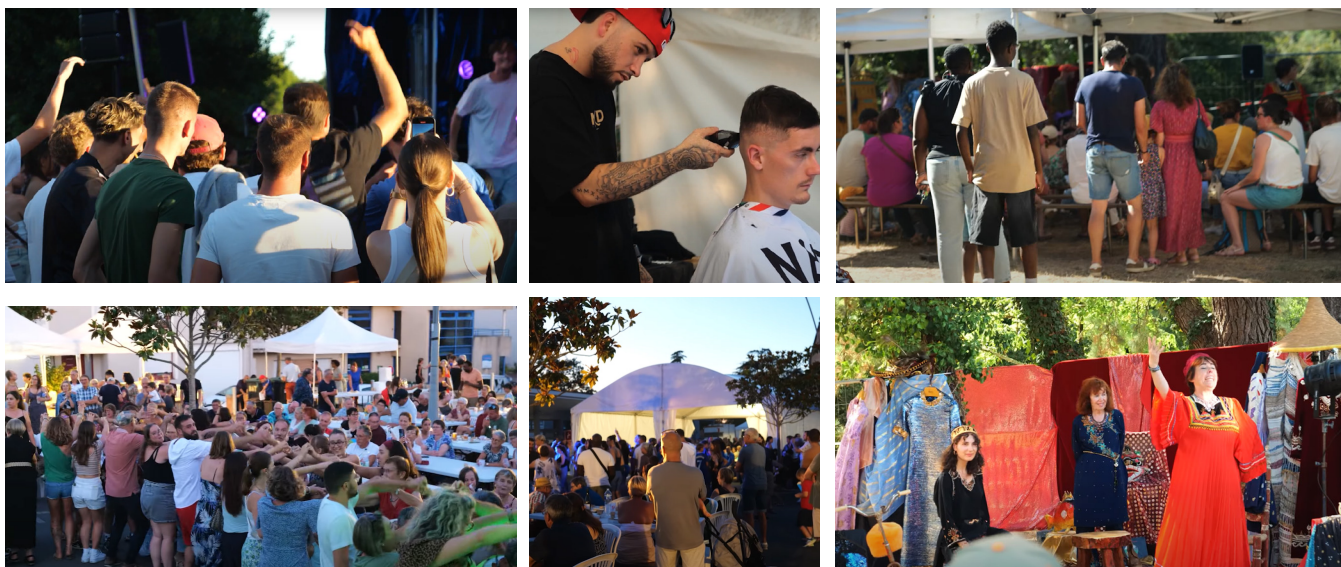


TRAVAUX – RUE DE LA MARGERIE

7 au 31 juillet 2025

Des travaux d'aménagement ont été réalisés rue de la Margerie, entre la chapelle et l'église, afin d'améliorer la sécurité des déplacements, notamment pour les enfants et les usagers du périscolaire. Le chantier a permis la réfection de la chaussée, la création d'un cheminement piéton, l'aménagement des arrêts de bus et l'amélioration de l'accès au parking du CLAP. Merci aux riveraines et riverains pour leur patience et leur compréhension.





FESTIVAL LES AUTRES VOIES & SARDINADE

11 et 12 juillet 2025

Une nouvelle édition du festival Les Autres Voies, c'est deux jours de fête au cœur du centre-bourg, mêlant musiques, convivialité et spectacles pour tous les âges.

Vendredi, la place de la Cure a vibré au rythme du rap local, des DJ sets et des performances portées par de jeunes talents, dans une ambiance urbaine et festive. Le lendemain, la programmation s'est ouverte à un large public : spectacle jeune public, concerts (Céline d'Yon, Banda Tak, Blague à Part) et sardinade géante.

Merci aux artistes, bénévoles, associations, partenaires, services municipaux et bien sûr à toutes les personnes présentes pour avoir fait de ce festival un moment fort de l'été dompierrois.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

14 juillet 2025

À la passerelle de la Mairie, les dompierroises et dompierrois se sont réunis autour des élu.e.s pour célébrer la Fête nationale. Discours, dépôt de gerbe, Marseillaise ont marqué ce temps, autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.



COMMÉMORATION DU 20 JUILLET

20 juillet 2025

La commune, l'Union Nationale des Combattants et Dompierre Patrimoine ont rendu hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites, ainsi qu'aux Justes de France. Un moment de recueillement s'est tenu au jardin Joséphine Baker, devant la stèle de Justinien Gillaizeau, pour honorer sa mémoire et celle de tous les résistants et protecteurs de la liberté.



SPECTACLE PARTICIPATIF – QUI VIVE

27 juillet 2025

Le spectacle participatif Qui Vive a réuni le public place de la Cure pour une performance poétique mêlant danse contemporaine, musique et arts plastiques. Conçu pour interroger nos liens au vivant et à l'écosystème, cet événement en plein air a offert un moment sensible, engagé et collectif, au cœur de l'été dompierrois.



RENTRÉE SCOLAIRE

1^{er} septembre 2025

La rentrée scolaire 2025-2026 s'est déroulée dans la continuité et la sérénité à Dompierre-sur-Yon.

Ce sont 448 élèves qui ont été accueillis dans les deux établissements de la commune : 252 à l'école publique Pierre Menanteau (164 élémentaires, 88 maternelles) et 196 à l'école privée Sacré-Cœur (126 élémentaires, 70 maternelles). L'ensemble des équipes éducatives était mobilisé pour offrir aux enfants un cadre d'apprentissage serein et accueillant.



DIALOGUE CITOYEN – QUARTIER DES ÉTANGS

15 septembre 2025

La rencontre de quartier du secteur des Étangs s'est tenue en présence de nombreuses dompierroises et de nombreux dompierrois venus échanger autour de leur cadre de vie. Ce temps de dialogue a permis d'aborder le quotidien des habitant.e.s et de présenter les projets qui démarreront dans les prochaines semaines. Un moment d'écoute et de partage, fidèle à l'esprit de proximité qui anime ces rendez-vous citoyens.



Tour de Vendée 2025
Carte des parkings

Accès via la ZI du Séjour
direction la RD 100
Possibilité de stationnement

Parking

Parking

Chemin
rural n°7

Arrivée du Tour
de Vendée 2025
rue du Vieux Bourg

Parking

Accès via la commune
de La Ferrière
Possibilité de stationnement

